



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 2005-12**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 2005-12 intitulé :

Règlement aux fins d'augmenter le montant du fonds de roulement de la Ville de Vaudreuil-Dorion de 2 250 000 \$ à même une partie du surplus accumulé non affecté de son fonds général

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion lors de la séance ordinaire du 15 janvier 2024.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 16^e jour de janvier 2024.

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière par intérim

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca